

3 MINUTES CHRONO

de l'AML



RETOUR SUR LE CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

Ce 106^e Congrès des maires de France a fait la démonstration de l'unité des maires de France.

Ce sont des messages de solidité, de combativité, de solidarité, d'attachement au service de l'intérêt général et de confiance dans la capacité de rebond qui ont été portés par les maires lors ce congrès.

A travers les différentes crises que notre pays a traversé, les communes ont su faire preuve d'une adaptabilité à toute épreuve et heureusement, elles font face et démontrent encore une fois qu'elles sont l'un des solides piliers de notre démocratie.

Le président de l'Association des maires de France (AMF), David Lisnard, a rappelé lors du 106^e congrès que « *Nos communes sont aussi le fruit de la volonté des hommes de faire une communauté de vie et de destin. C'est pourquoi, sans commune, il n'y a pas de nation. Sans commune, il n'y a pas de République. Sans commune, il n'y a pas de France et j'ose le dire, sans commune, il n'y a pas d'État* ».

André Laignel, vice-président de l'AMF, résume la situation des maires comme une tension constante entre les demandes croissantes des citoyens et l'étouffement par des normes et règles parfois contradictoires imposées par l'État. « **Les maires sont pris entre l'enclume des demandes des citoyens et le marteau des contraintes administratives** ».

Les maires ont surtout exprimé, comme rarement auparavant, leur exaspération face aux mesures budgétaires du PLF2025, qui menacent de fragiliser davantage leurs capacités d'action.

Les attaques répétées de l'Exécutif envers les maires, accusés d'être responsables de la dégradation des comptes publics n'a pour seul effet que de détourner l'attention des vrais enjeux, tels que la nécessité de remédier à la dérive des comptes de l'Etat et des comptes sociaux, ou de libérer les contraintes qui pèsent sur l'action des collectivités.


Cette exaspération s'est traduite par un large rassemblement des maires qui ont endossé une **écharpe noire** pour dénoncer les coupes budgétaires dans le cadre du PLF2025.

Le Congrès des Maires de France aura été accompagné d'une résolution générale « **Face aux crises : les communes, heureusement** ».

Retrouvez [ici](#) la **résolution générale et l'appel des maires de France** pour un renouveau de la puissance et de l'action publiques au service des citoyens.

Retrouvez également [ici](#) le **Communiqué de presse l'AML**



 En réponse à cette crise, le Premier ministre a annoncé plusieurs mesures mais assez maigres au niveau financier.

Les concessions accordées en matière budgétaire tiennent en peu de mots :

- ✓ La baisse du taux de remboursement du FCTVA ne sera pas rétroactive – ce qui avait déjà été dit au congrès des départements la semaine précédente.
- ✓ La hausse de 12 % de la cotisation employeur à la CNRACL, qui devait se faire en trois ans, sera étalée sur quatre. Autrement dit, on devrait passer de trois augmentations successives de 4 % à quatre augmentations successives de 3 %.

Deux autres mesures ont été annoncées sans faire l'objet de beaucoup de détails : une « *évolution* » du dispositif de prélèvement sur les recettes des plus grandes collectivités – mais le principe restera en vigueur – et une « *fusion des dotations d'investissement* ». La DETR et la DSIL, notamment, devraient donc fusionner en un seul « *Fonds territoire* », ce qui devrait simplifier l'instruction des dossiers.

Nous sommes très loin de la demande exprimée la veille par les associations du bloc communal de voir supprimées la plupart des mesures de ponction financière.

Retrouvez [ici](#) le communiqué de presse des associations du bloc communal.

Les autres mesures annoncées :

Plan de simplification des normes administratives

Le Premier ministre va demander à l'ensemble des administrations de proposer des lois d'orientation ou des lois-cadres, qui fixent des objectifs plutôt que des moyens. Le gouvernement fera la chasse aux lois trop complexes.

Statut de l'élu

Le Premier ministre a aussi annoncé son souhait de reconnaître et protéger le rôle des élus locaux, assurant qu'il allait « **remettre en chantier le statut de l'élu** », avec une réforme « **qui sera proposée à l'Assemblée nationale d'ici au début de l'année 2025** ».

Vers une réforme du ZAN

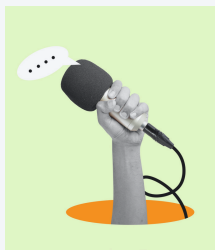
Sur le très controversé dispositif du ZAN, le Premier ministre veut « **renverser la pyramide** ».

Dans un premier temps, des décrets seront pris pour modifier le dispositif à la marge, mais sur des sujets particulièrement irritants pour les maires. **Par exemple, « les jardins pavillonnaires ne seront plus considérés comme des espaces artificialisés, ce qui dégagera des marges de manœuvre localement »**, a annoncé le Premier ministre, déclenchant les applaudissements immédiats des maires.

Dans un second temps, la loi devrait évoluer sur le fond. « **Le ZAN ne doit pas se développer en cascade, de façon mécanique, de la région jusqu'à la plus petite commune. Une fois l'objectif fixé, (...) il faut laisser le territoire discuter de la façon dont il veut prendre sa part à l'effort, en partant du terrain** ». « **Nous allons donc réfléchir en termes de trajectoire plutôt qu'avec des dates couperet** ». Cette « **nouvelle liberté, cet oxygène** », sera mis en place « **dès le premier semestre 2025** », a promis le Premier ministre.

En commission, la majorité sénatoriale a supprimé les 800 millions d'euros d'économies sur le fonds de compensation de la TVA. Ils ont surtout supprimé le fonds de précaution de 3 milliards d'euros, pour le remplacer par un « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales », doté de 1 milliard d'euros.

Ces mesures, bien qu'essentielles, ne répondent pas à la défaillance du système actuel qui fragilise chaque année les finances des collectivités : **quand l'Etat n'arrive plus à assumer ses compétences, il les transfère aux collectivités ou les force à s'en saisir.**



DU COTÉ DE LA PRESSE...

Face aux mesures présentées dans le projet de loi de finances pour 2025, Jean-Jacques Malet, président de l'AML, et les membres du Comité directeur de l'AML ont tenu une conférence de presse le lundi 18 novembre 2024.



➔ Retrouvez ici les retours presse.



France Bleu :

« **On réduit déjà tout : les maires du Loiret dénoncent des économies injustes pour les collectivités territoriales** ».



La République du Centre :

« **Les maires du Loiret refusent de payer la note pour couvrir les dépenses surdimensionnées de l'Etat** ».



France 3 Centre-Val de Loire :

« **Des maires inquiets** ».

